Lereux, cavalier au 19e chasseurs. — Vols et abus de confiance au préjudice de militaires ; outrages envers un supérieur à l'occasion du service. 5 ans de réclusion, dégradation militaire, avec dispense d'interdiction de séjour.

Bressart, jeune soldat de la classe 1885, du recrutement de Valenciennes ; Insoumission, 2 mois de prison.

## Tribunal correctionnel de Lille

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel de Lille a prononcé les condamnations suivantes :

LILLE

**Un pauvre enfant.** — Nos lecteurs se rappellent que dans notre compte-rendu de l'audience de mercredi 30 décembre dernier, nous avons mentionné le cas du jeune Edmond Sanctorum, dont la mère, Marie Lemerre, a été condamnée à 6 mois de prison pour vol. Vue la terreur inspirée au jeune enfant par son père, le Tribunal avait remis à huitaine son jugement le concernant.

Il a décidé que le pauvre enfant serait tenu à la disposition de sa tante qui veut bien s'en charger.

**Pour ses étrennes.** — Edouard Demany, un habitué du Palais de Justice, qui a déjà subi plusieurs condamnations pour vagabondage, avait résolu de profiter du renouvellement de l'année pour installer un jeu de hasard à la porte de Gand. Il espérait que les agents lui auraient fait ce jour-là, la gracieuseté de fermer les yeux.

Malheureusement, ses espérances ne se réalisèrent pas et dame police vint le prier de la suivre au poste. Pas content du tout, Demany lança au gardien de la paix force coups de pied et de poing et voilà pourquoi il comparaissait devant les juges. Le Tribunal lui a accordé pour ses étrennes, 1 mois de prison et 10 francs d'amende.

ROUBAIX

**Vol.** — Les nommés Joseph Debruyn et Charles Leuridan ont volé le mois dernier plusieurs paniers de canettes chez MM. Paris, Simon Richard Desrousseaux, filateurs.

Ce sont des repris de justice de la pire espèce. Ils ont déjà subi cinq à six condamnations. Leur attitude à l'audience a été déplorable.

Leuridan a cependant pu prouver que Debruyn était seul auteur du vol ; mais, comme il était sous le coup d'un arrêté d'expulsion, il a été condamné à 4 mois de prison. Quant à Debruyn, il a été condamné à 15 mois de la même peine.

***

**Autres condamnations.** — Joseph Renaut, 8 mois de prison et François Renaut 4 mois, pour rebellion, outrages et ivresse. — Aimé Yvens et Florentin Rousseaux, chacun 8 mois, infraction à un arrêté d'expulsion. — Henri Leper et Emile Baunons, chacun 1 mois, vol. — Célestin Deflon, 15 jours et 2100 fr. d'amende, fraude. — Emile Prevost, Cyrille Hollebecke et Edouard Patou, chacun 3 mois et 500 fr. pour fraude.

M^e COURANT.

## Tribunal civil de Lille

**Audience des criées**

A l'audience des criées du tribunal civil de Lille de mercredi, il a été statué comme suit :

Une propriété sise à Lille rue du Marché, n° 20 et 22, à usage d'habitation et de tissage de toiles avec toutes ses dépendances, d'une superficie de 1.997 mètres carrés de terrain, a été adjugée à Me Godron 50.000 fr. montant de la mise-à-prix. Cette propriété est libre d'occupation.

Une propriété même rue n° 24, comprenant maison d'habitation, écurie et dépendances, vaste cour et jardin, a été adjugée en deux lots à Me Godron, également pour les mises à prix 30,000 fr. et 5.500 francs, libre d'occupation.

Une maison à usage de rentier, même rue, 26, louée 800 fr. par an, mise à prix 8.000 fr. adjugée 8.800 fr à Me Godron.

Une autre, même rue 28, même loyer et même mise à prix, adjugée 10.300 fr. à Me Godron.

Une autre, même rue 30, mêmes loyer et mise à prix, adjugée 10.700 fr. à Me Houzé.

Une autre, même rue, 32, libre d'occupation, même mise à prix, adjugée 9000 francs, à M^e Godron.

Une cité ouvrière, sise à Lille, rue Monge, n° 15 et 17, dite cité Duchange, comprenant 20 maisons dont deux front à rue à usage de commerce, les autres dans la cour à usage de journaliers, d'une superficie de 777 m. c., d'un revenu de 3500 fr. environ, mise à prix, 35000 fr., adjugée 36.700 fr. à M^e Godron.

Une Maison rue Montaigne, 20, à Lille, louée 540 fr., mise à prix 5000 francs, n'a pas trouvé amateur.

146 mètres de terrain, même rue, mise à prix 1500 fr. adjugée 2.100 fr. à M^e Godron.

Une cité ouvrière, sise à Lomme, route nationale dite cité Duchange, comprenant quatorze maisons dont deux à usage de commerce, d'un revenu annuel de 3500 fr. environ, a été adjugée à M^e Godron pour la mise à prix, 30,000 fr.

2648 mètres de terrain, à Lomme, route nationale et rue du Fort-Debout, mis à prix, 2000 fr. adjugés 4100 fr. à M. Bulteau.

Quatre maisons à Lomme, rue du Fort-Debout, n° 4, 6, 8 et 10, mises à prix, chacune 1000 fr. ont été adjugées ensemble 4000 fr. à M^e Godron.

Sept maisons sises à Lomme, rue de la Milerie, n° 2, 4, 6, 8, 10, 12 et 14, dont une à usage d'estaminet, loue 300 fr., les autres 120 fr. chacune, mises à prix 9000 fr., ont été adjugées 9.600 fr. à M. Bulteau.

Une maison, même rue, 16, louée 128 fr. mise à prix 1 000 fr., adjugée 1.150 fr. à Me Godron.

3.249 mètres de terrain, rue du Fort-Debout, 24, mis à prix 3.000 fr., adjugés pour cette somme à Me Godron.

Trois maisons à Ronchin, rue Lamblin, 1, 2 et 3 louées ensemble 492 fr., mise à prix 3.300 fr. adjugées 4.200 fr. à Me Godron.

Cinq maisons à Ronchin, rue de la Justice, 1, 2 3, 4 et 5, louées ensemble 600 fr. mises à prix 6.000 fr. n'ont pas trouvé amateur.

Deux maisons sises à Roubaix, rue de Babylone, 7 et 9, mises à prix 25.000 fr. n'ont pu non plus être adjugées, faute d'enchère.

Une maison sise à Lille, rue des Stations, 33, louée 1.400 fr. par an, a été adjugée à Me Godron pour la mise à prix 15.000 fr.


IL ÉTAIT UNE BERGÈRE

Il était, au pays d'amour, une bergère
Qui gardait les moutons, ron, petit patapon !
Elle devint la Reine, ayant trouvé, pour plaire,
Le charme s'exhalant du Mikado, ron, ron !

Dépositaire à Roubaix :
DUHEM-MERCHEZ, 31, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.


On nous prie d'annoncer que le dentiste MEIER, de Courtrai, est à consulter tous les jeudis, excepté le 3e jeudi de chaque mois, à Roubaix, rue du Collège, 73 (en face du Collège), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.


PAR CES TEMPS FROIDS ET HUMIDES
si vous voulez prendre un APÉRITIF agréable et réconfortable demandez l'excellent VIN
de BANYULS-TRILLES
recommandé par les *célébrités médicales*
*DANS TOUS LES CAFÉS*
et chez les Entrepositaires
Exiger la marque.


## Nouvelles à la Main

Dans un restaurant à bon marché de la place Pigalle, un client se plaint de la maigre portion de fromage qui lui est offerte comme dessert.

— Monsieur, lui dit le patron, vous n'êtes pas raisonnable, je ne puis cependant pas vous donner « beaucoup de Brie pour rien. »

***

— Quelle drôle d'idée a eue ce pauvre X... de faire surprendre sa femme en flagrant délit par le commissaire de police, lui qui se savait depuis des années le plus trompé des maris !

— Il aura voulu faire régulariser sa situation.

BRULE-MAISON.


**M. Lamarche, Ainé**, à Bourgtheroulde (Eure), écrit : — « J'ai beaucoup de plaisir en attestant le soulagement que j'ai trouvé par l'application de St. Jacobs Oil. J'avais beaucoup souffert et j'avais employé tous les remèdes dans l'espoir de soulager ma douleur, mais sans aucun résultat. Enfin j'ai employé le St. Jacobs Oil qui m'a guéri immédiatement.


## SPECTACLES & CONCERTS

**Grand Théâtre de Roubaix.** — *L'Africaine.* — Nous rappelons à nos lecteurs que les prix des places ont été modifiés de façon à faciliter l'accès du théâtre à toutes les bourses.

Les fauteuils ont été ramenés à trois francs au lieu de quatre, les pourtours à deux francs au lieu de deux francs cinquante ; les galeries ont profité d'une réduction proportionnelle qui assure actuellement l'audition des grands ouvrages lyriques à des prix modérés.

Ces réductions auront pour résultat de rendre à notre Grand Théâtre sa vogue passée, que l'homogénéité et la bonne composition de la troupe actuelle seules devraient suffire à assurer. L.

### Programme des Spectacles et Concerts

**Grand-Théâtre de Roubaix.** — Direction H. Dennery. — Jeudi 7 janvier 1892.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

L'AFRICAINE

Grand-opéra en 5 actes. — Musique de Meyerbeer

*Avis.* — Nouveau tarif des places : Fauteuils et loges, 3 francs ; Pourtour, 2 francs ; premières de face, 1 fr. 50 ; premières de côté, 1 fr. ; 2e galerie, 0,50 cent.

**Théâtre de Roubaix**, situé rues Archimède — Richard-Lenoir. — Direction : Mme veuve G. Deschamps.

Bureaux à 7 h. — Rideau à 7 h. 1/2.

Jeudi 7. — Spectacle de gala.

Troisième représentation du grand succès

L'ONCLE CÉLESTIN

Opérette à grand spectacle en trois actes

Par MM. Maurice Ordonneau et Kéroul

Musique de M. E. Audran

1er acte, le Buste de l'Oncle Célestin. — 2e acte, les Barons Gargotiers. — 3e acte, la Dot de Clémentine.

Orchestre complet sous la direction de M. Grasseau.

Quatrième représentation de l'immense succès

J'ATTENDS ERNEST

Comédie nouvelle en un acte, par MM. Paul Bilhaud et Albert Barré

Ordre du spectacle : 1° J'attends Ernest, 2° l'Oncle Célestin.

Prochainement : Miss Hellyett, privilège exclusif de Mme Deschamps.

A l'étude : L'Cat dins l'Horloge, grande Revue locale et industrielle, en six actes, Babolin, l'Oiseau bleu.

Prix des places ordinaire.

NOTA : On peut se procurer des cartes de famille à l'avance chez M. Gonce, cafetier rue de Blanchemaille et chez M. Germain, au Comique Roubaisien, rue de l'Alouette.

La salle sera chauffée.

**Théâtre municipal de Lille.** — Direction, Vehl. — A 7 heures 1/2, l'*Etincelle*, comédie en un acte ; le *Songe d'une Nuit d'Eté*, opéra comique en trois actes.

## CONVOCATIONS

*Société chorale l'Avenir.* — La commission prie les sociétaires de se rendre au local, vendredi 8 courant, à neuf heures du soir, pour la répétition des chœurs du concours. Elle compte absolument sur leur présence. — Application du règlement aux absents.

## PETITE CORRESPONDANCE

C. N., à Lille. — D'après les nouvelles conventions sur la naturalisation, vous devez avoir acquis la qualité de Français de par votre père. Toutefois, vous ferez bien de communiquer à la mairie les pièces de naturalisation de votre père et celles qui devraient vous autoriser à attendre votre majorité pour prendre une décision.

L. Ch. — Non, le père ne peut pas engager son fils malgré ce dernier.

E. C. — Vous serez pris pour trois ans ; seulement, comme tous les jeunes gens, vous pouvez réclamer au bureau militaire de la mairie au titre de soutien de famille.

L. frères, Lille — Les brasseurs ont du suivre la discussion ; en voir un.

LE FACTEUR.

### Etat-civil de Roubaix

Du 6 janvier

**Naissances.** — Léon Hubaut, rue Bella, 42. — Eléonore Vanriet, rue de France. — Ernest Verbeke, rue de Condé. — Florent Denollet, rue du Tilleul. — Marie Fonteyne, rue du Tilleul. — Agnès Dietrich, rue Decrême. — Marie Vandenabbeele, Hôtel-Dieu. — François Lefebvre, Hôtel-Dieu. — Ida Mouveaux, rue du Crétinier. — François Vande Wiescherge, rue du Tilleul. — Paul Berton, rue de la Conférence, 42.

**Décès.** — Josse Adam, 53 ans. — Fernand Dumortier, 15 mois, rue Guizot. — Louise Remilly, 32 ans, rue des Arts. — Hilaire Volcart, 59 ans, rue Villars, 1. — Sabine Noclain, 49 ans, rue de Flandre, 15. — Louis Delneste, 67 ans, rue de l'Epeule, 22. — Silvie Verpraet, 29 ans, rue Vaucanson, 36. — Virginie Manart, 63 ans, rue Derégnaucourt. — Adèle Dugardin, 82 ans, rue de la Potennerie, 4.

**Mariage.** — Entre : Benjamin Nieult, 41 ans, rue du Tilleul et Léocadie Maurell, 59 ans, rue de Condé.

### Etat-civil de Tourcoing

Du 5 janvier

**Naissances.** — Hippolyte Pourignon, rue Famelaert. — Léon Avet, rue des Poutrains. — Achille Corselle, rue du Calvaire. — Louis Desmettre, rue du Pré de la Baille.

**Décès.** — François Delebarre, 66 ans, Hospice Général. — Pierre Catteau, 69 ans, Hospice Général. — Henri Scritte, 74 ans, Hospice Général. — Marie Pourcelle, 26 ans, rue de Paris. — Frédéric Minne, 52 ans, rue Masquelier. — Henri Delaby, 51 ans, Hospice Général.

Du 6

**Naissances.** — Madeleine Hennion, rue du Clocher. — Jeanne Vanoverbeke, rue de la Fossée. — Paul Duvillier, rue du Bran-Pain. — Arthur Rosseel, rue de Strasbourg. — Marie Delvinquier, rue d'Alsace. — Rachel Parsis, rue de la Cloche. — Céline Houpline, rue de la Blanche-Porte. — Jules Tonnel, rue Haute-Voie. — Adolphine Delbart, au Halot.

**Décès.** — Gabrielle Vanderplancke, 10 jours, Pont-de-Neuville. — Pierre Deho, 71 ans, Hospice Général. — Charles Leleu, 75 ans, Hospice. — Pierre Culie, 77 ans, Petites-Sœurs. — Marie Decavèle, 8 mois, rue du Haze. — Auguste Tesellu, 68 ans, rue du Haze. — Emmanuel Jacquart, 13 jours, rue Winoc-Chocqueel. — Louis Boyyn, 18 ans, Hôpital civil. — Achille Debonnet, 4 ans, rue de la Potente. — Jean-Baptiste Destombes, 67 ans, Hospice Général. — Charles Q..., 76 ans, Hospice Général. — Henri Dal, 77 ans, Hospice Général. — Silvie Sanctorum, 53 ans, rue de Gand.

**Mariage.** — Entre : Hippolyte Dupont, 46 ans, filtier et Marie Overlant, 48 ans, cabaretière, Tourcoing.

## HOUBLONS

Paris, le 5 janvier 1892.

Les affaires houblon offrent de jour en jour moins d'intérêt. L'épuisement presque complet des lieux de production, la faiblesse des stocks, sur les grands marchés tels que Nuremberg et Londres laissent peu de place à l'imprévu. Rarement on ne s'est trouvé en présence d'une situation aussi nette. Lors de certaines années de cherté, comme 1876, 1882, la culture se trouvait complètement dégarnie à pareille époque, mais le commerce et la brasserie était approvisionnés. Cette année, au contraire, nombre de marchands se trouvent à découvert d'une bonne partie de leurs ventes, la Brasserie également est loin d'être approvisionnée pour la totalité de ses besoins et les lieux de production sont vidés.

Si l'Amérique ne s'était pas trouvée là à point, nous aurions aujourd'hui les prix les plus élevés qu'il eut été donné de voir. On peut s'en faire une idée par le chiffre des exportations de houblons d'Amérique.

Du 1er septembre 1891 au 19 décembre, il a été exporté 35.299 balles contre 15.124 l'année précédente. Pendant la même période, il avait été importé du continent en Amérique 1.530 balles contre 4.626 en 1890.

Donc une exportation plus que double et une importation de moitié moindre.

Au marché de Nuremberg, la tendance se maintient ferme, avec affaires de semaines en semaines plus restreintes.

Pendant qu'au début de la campagne, les transactions portaient sur 8000 à 9000 balles par semaine, c'est à peine si elles atteignent 1500 balles en ce moment.

Les prix pour marchandise courante varient de fr. 150 à fr. 170. Les grands crus de fr. 175 à fr. 209.

A Londres les affaires portent principalement sur les houblons d'Amérique à des prix de 5 à 10 shillings en hausse. Les houblons du Continent ne sont que très faiblement représentés et ne peuvent donner lieu qu'à des affaires sans importance. On recherche activement les houblons 1890 et 1889. Les restants des récoltes plus anciennes commencent également à attirer l'attention de la spéculation.

Les marchés belges et français sont sans changement ferme.

## LAINES

Anvers, 6 janvier.

En disponible, il a été traité 94 balles de la Plata en suint et 00 balles Australie.

**Peignées françaises de la Plata**

*Contrat A*

Juin, 0.00 0/0 juillet, 0.00 0/0 ; août, 0.00 0/0, septembre, 00.00

**Peignées allemandes de la Plata**

*Contrat B*

Décembre, 4.62 1/2 ; janvier, 4.50 0/0 ; février, 4.57 1/2 ; mars, 4.58 0/0 ; avril 4.52 1/2, mai 4.52 1/2, juin, 4.57 1/2, juillet 4.60 0/0 ; août, 4.60 0/0, septembre 4.62 1/2, octobre, 4.62 1/2 ; novembre, 4.62 1/2.

Ventes : 000.000 kil.

*Contrat M*

Sept. 0.00 0/0 ; octobre 0.00 0/0.

## CONSEIL PAR JOUR

On nous prie de donner une recette pour nettoyer les gants de bal.

Il est nécessaire, pour réussir le nettoyage, d'avoir une main de bois appropriée aux dimensions de largeur et de grandeur du gant dont on veut enlever les souillures. On revêt cette main du gant sali ; on fait tremper dans l'eau un morceau de flanelle blanche très propre et quand il est bien humecté, on le tord soigneusement ; on enduit la flanelle de savon de Marseille et on en frotte le gant, qui revient très rapidement à sa fraîcheur première. Il est légèrement humide après ce nettoyage ; on le fera sécher dans une chambre, à l'abri de l'air et du feu ; il restera souple et n'aura pris aucune odeur désagréable. On pourra le parfumer en répandant à l'intérieur un peu de poudre au cèdre du Liban.

BONHOMME FRANKLIN.


Cabinet de M. Henri DESCHAMPS
Rue de la Gare, 45, ROUBAIX
DÉFENSE EN JUSTICE
*Tribunaux de Commerce et Justice de Paix*
CONSULTATIONS GRATUITES
de dix heures à midi.
AGENCE IMMOBILIÈRE
*Expertises après incendies.*

GUERISON RADICALE
des Maladies Secrètes PEAU
ET DES MALADIES DE LA
dartres, eczémas, ulcères variqueux
*Traitement rationnel* PAR
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 9 à 6 h. et p^r correspondance

SUPPRESSION d'une INFIRMITÉ
LA HERNIE
Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tous vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir ; c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. Solémes-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS, qui envoie la méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. 1951

Réglisse Pectorale B. B. AU GOUDRON
Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.
La boîte : 60 CENTIMES, chez les Pharmaciens
*Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. B. en rouge.*
Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

ROYAT
(PUY-DE-DOME)
ÉTABLISSEMENT THERMAL
Saison du 15 Mai au 15 Octobre
CASINO — CONCERTS — SPECTACLES
Inhalations — Aspirations — Pulvérisations
DE PARIS A ROYAT EN 10 H. DE CHEMIN DE FER

EAUX MINÉRALES
SAINT-AMAND (NORD)
SOURCE VAUBAN
Médaille d'Argent, Exposition Universelle 1889
*Réunissent les principaux éléments des eaux sulfureuses, salines et alcalines, les eaux de Saint-Amand s'emploient dans les* Affections chroniques des voies respiratoires, le Rhumatisme chronique, *la* Goutte *et la* Gravelle.
*Elles sont souveraines pour l'estomac et s'emploient couramment comme* EAU DE TABLE.
ÉTABLISSEMENT THERMAL, déclaré d'utilité publique.
OUVERT du 1^er JUIN au 15 SEPTEMBRE

IMPRIMERIE
DE
l'Avenir de Roubaix-Tourcoing
BUREAUX
Rue du Vieil-Abreuvoir, 42, à Roubaix.
Rue Verte, 56, à Tourcoing.
Cartes de Visite
sur Bristol
1 fr. 45 Le Cent 1 fr. 45
SUR IVOIRE EXTRA-SUPÉRIEUR
2 fr. Le Cent 2 fr.
Les Cartes sont livrées dans une très jolie boîte.
Très belles Enveloppes pour Cartes de Visite à 35 Centimes le Cent

ASTHME GUERISON CERTAINE par Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE. Sur demande, M. BRUNEAU, Pharmacien de 1^re Classe à Lille, envoie gratis et franco boîte d'essai et certificats de guérisons.

PAPETERIE
Bureau du Journal, rue Verte, 56, à TOURCOING
Beau papier anglais
La boîte de 25 feuillets et 25 enveloppes
50 Centimes
*Très belles Enveloppes bulles et Enveloppes vergées à 50 cent. le Cent.*


## Bourses Commerciales et Agricoles

### HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

| LILLE 6 Janv. | HUILES l'hectolitre C^t dj. | HUILES C^t p. | GR. l'hec. | TOUR. les 100 kilos. |
|---|---|---|---|---|
| Colza | — — | 67 — | — — | 18 — à — — |
| Œillette b. g. | — — | — — | — — | 18 — à — — |
| Lin de pays | — — | 54 — | 51 50 | 26 — à 25 — |
| Lin étranger | — — | 49 50 | — — | 22 — à 23 — |
| Cameline | — — | — — | — — | 16 — à — — |
| Chanvre | — — | — — | — — | 10 — à 11 — |

Huile épurée pour quinquet 73 — à — —

PARIS, 6 janv. (*Dépêche spéciale*).

| Huile de Colza | 5 | 6 | Huile de Lin | 5 | 6 |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 62 — | 62 — | Courant | 48 50 | 48 25 |
| Fév. | 62 50 | 62 50 | Fév. | 48 — | 49 — |
| 4 mars | 64 — | 64 50 | 4 mars | 50 50 | 50 75 |
| 4 mai | 64 — | 65 — | 4 mai | 50 — | 51 50 |

### CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 6 Janv. — (*Dépêche spéciale*)

**Farines : 12 marques.**

| | 5 | 6 | | 5 | 6 |
|---|---|---|---|---|---|
| Janv. | 57 50 | 58 50 | Mars-Av. | 58 75 | 59 75 |
| Fév. | 58 25 | 58 25 | 4 Mai. | 59 25 | 60 25 |

Marque Corbeil : 62 —. — Circulation : 0,000

**Blés.**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Janv. | 26 75 | 26 50 | 4 Mars | 27 75 | 27 75 |
| Fév. | — — | 27 75 | 4 Mai | — — | 21 75 |

**Seigles.**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Janv. | 21 25 | 21 25 | 4 Mars | 22 50 | 22 50 |
| Fév. | — — | 21 75 | 4 Mai | 21 50 | 21 75 |

### PETROLES

| ANVERS | Payé | Vendu |
|---|---|---|
| Disponible blanc. | 16 3/4 à — ./. | 16 3/4 à — ./. |
| Janv. | — ./. à — ./. | 16 3/8 à — ./. |
| 3 premiers mois | — ./. à — ./ | 16 ./. à — ./. |
| 4 derniers mois | — ./. à — ./ | 16 ./. à — ./ |

### SUCRES

| LILLE | Cours du jour | | Cours précéd. | |
|---|---|---|---|---|
| Sucre N° 88 (88 degrés) | 87 75 | — — | 87 75 | — — |
| » acquitté | — — | — — | 87 — | — — |
| » blanc type N° 3. | — — | — — | 39 50 | — — |
| » pain 6 kil. N° 1. | 110 50 | — — | 111 — | — — |
| Betteraves disponibles | — — | — — | 46 50 | — — |
| Mélasse | — — | — — | 38 — | — — |
| 3/6 fin disponible | — — | — — | — — | — — |

PARIS, 5 Janv. — (*Dépêche spéciale*).

**Sucre indigène**

Roux 88° ........ | 38 75 38 50 | 38 75, —

**Sucres blancs**

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 40 87 | 41 50 |
| Fév. | 40 62 | 42 75 |
| 4 mars | 41 62 | 42 62 |
| 4 mai | 42 12 | 42 12 |

Raffiné .......... 104 — à 104 —

### ALCOOLS

PARIS 5 Janv. — (*Dépêche spéciale*)

**Spiritueux**

| | 5 | 6 |
|---|---|---|
| Courant | 47 75 | 48 — |
| Févr. | 47 — | 47 75 |
| Mars-Avril | 46 75 | 47 50 |
| 4 mai | 46 — | 46 25 |

### CAFES

HAVRE. — (à terme)

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier .... 1892 | 81 — | Juillet | 75 — |
| Février | 80 — | Août | 75 — |
| Mars | 78 25 | Septembre | 75 — |
| Avril | 77 — | Octobre | 74 — |
| Mai | 76 25 | Novembre | 74 — |
| Juin | 75 50 | Décembre | 73 — |

ANVERS. — Santos.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier .... 1892 | 83 — | Juillet | — — |
| Février | 81 — | Août | — — |
| Mars | — — | Septembre | — — |
| Avril | — — | Octobre | — — |
| Mai | — — | Novembre .. 1891 | — — |
| Juin | — — | Décembre | — — |

### COTONS

HAVRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier .... 1892 | 47 3/4 | Juillet | 56 5/8 |
| Février | 48 1/4 | Août | 51 1/8 |
| Mars | 48 5/8 | Septembre | 51 5/8 |
| Avril | 49 1/8 | Octobre | 52 1/8 |
| Mai | 49 5/8 | Novembre | 52 5/8 |
| Juin | 50 1/8 | Décembre | 53 1/8 |

LILLE 6 Janv. — **Marchés aux bestiaux.**

| Espèces | Amenés | Vendus Lille | Vendus app. | Pr. au kil. sur pied 1^re q. | 2^e q. | 3^e q. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs | 202 | 143 | 59 | 1 — | » 90 | » 75 |
| Vaches | 224 | 57 | 167 | » 90 | » 80 | » 65 |
| Taureaux | 53 | 41 | 12 | » 85 | » 75 | » 65 |
| Veaux | 165 | 133 | 32 | 1 45 | 1 30 | 1 15 |
| Moutons | 360 | 303 | 57 | » 93 | » 86 | » » |
| Porcs | 279 | 213 | 66 | 1 03 | » 98 | » 93 |

## BOURSE DE LILLE

Du 6 janvier

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Lille 1860, 110.75, 111 fr. — Département du Nord, 105,50.

CAISSES ET VALEURS DIVERSES

Benj. Delgutte et Cie (2500 act. 500 fr.) t. p., 505.

ACTIONS

Aniche (Nord), le douzième (3000 parts), 14900. — Bully-Grenay, (le sixième) (18000 parts), 3168,75. — Courrières, le dixième, (20000 act.). 4175 ex. c. — Douchy, (3744 id.), 4100, 4200 ex. c.

COUPONS DÉTACHÉS

1er janvier 1892. — Verley-Decroix, 15 net 14.40. — Platel, 20 net 19,20. — Estrée-Blanche, 10 coup. 2. — Delgutte, 25. — Aniche, 66,67. — Courrières, 50. — Douchy, 60. — Ferfay, 35. — Lens, 200.

4 janvier. — Marles, 70 0/0, 335,65. — Bische Saint-Waast, 40.

6 janvier. — Banque régionale du Nord, 5.

*Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.*

## BOURSE DE BRUXELLES

du 6 janvier 1892

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Emp. 2 1/2, s. 1. | — — | Bruxel. lib. 1886 | 99 75 |
| — sér. II. | 101 25 | Non libéré 1886 | — — |
| — sér. III. | 101 20 | Ostende à pr. | — — |
| — 3. | 98 70 | — 1877 4. | — — |
| — 2 1/2. | — — | — 1885 3. | 93 — |
| Annuités à 1/2. | 113 15 | Tournai 1874. | 51 50 |
| — | — — | — 1883 1/2 | — — |
| — 3. | 97 15 | Gand. 1886. | 108 — |
| Cr. com. à 3 1/2. | 111 75 | — 1880. | 101 50 |
| — 4. | 108 40 | — 1883. | 102 50 |
| — 4. | 96 50 | Liège 1853. | — — |
| — 3 pc 1861. | 118 50 | — 1880. | — — |
| — 3 pc 1868. | — — | — 1889. | 103 75 |
| Anvers 1887 lib. | 98 00 | — 1874. | 101 75 |
| Non libéré 1887. | — — | — 1879. | 101 — |

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 janvier.

Le marché a été un peu plus calme et la tenue des cours s'est légèrement ressentie de cet arrêt momentané, croyons-nous, dans les transactions.

Le 3 0/0 a reculé de 7 c. à 95.30.

Le Nouveau de 10 c. à 95.45.

L'Amortissable clôture à 96.20.

Le 4 1/2 à 105.62.

Sur nos Sociétés de crédit, les différences d'une clôture à l'autre sont insignifiantes et ne portent en général que sur 1.25.

Le Crédit Foncier à 1246,25.

La Banque de Paris à 712,50.

Le Crédit Lyonnais finit à 803,75.

La Banque d'Escompte cote 297 fr.50.

La Société Générale est demandée à 475.

Le Suez clôture à 2.722,50.

L'Italien a progressé à 92,52.

Le Turc cote 18.67.

L'Extérieure à 63 13/16.

Le Portugais à 32 13/16.

Le 3 0/0 Russe Nouveau n'a pas varié à 76 15/16.

Au comptant, les actions des Immeubles de France sont en reprise notable à 470 fr. ; les obligations sont recherchées à 379 fr.

Les actions de la Société française des Voies Ferrées Economiques sont demandées à 522 et 525 fr.

En banque, les Allumettes Ottomanes sont demandées à 138 et 140 fr.

On sait que ces titres reçoivent un intérêt de 6 0/0, soit 7 fr.50 ; plus un dividende évalué pour le premier exercice à 12 fr. 50, soit un revenu total de 20 fr. représentant 16 0/0 du capital nominal.


A. Pajot et Ch. Lefebvre
LILLE — Rue Nationale, 69 bis || ROUBAIX — 6, rue de la Gare, 6
ACHAT ET VENTE A FORFAIT ET ORDRES DE BOURSES
TITRES CONTRE ESPÈCES
Charbonnages
Coupons et Titres remboursables payables à présentation — Transferts, Conversions, Renouvellement de feuilles de coupons
Vérifications de tirages.
Souscriptions sans frais à toutes émissions
*avec facilités de paiement pour les souscriptions importantes.*



Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUGARDIN.


Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 81

# Fleur-de-Mai

TROISIÈME PARTIE

LA FADE GRISE

— Les gendarmes ! La police !... C'est ça qui ne serait pas correct, par exemple !... S'il croit que je vais, comme cela, me fourrer dans la masse pour son plaisir, il se trompe joliment, par exemple !

Henri, sa sœur, ainsi que M. de Marcenay et le docteur Valroy reprenaient le chemin de Lauriac.

Le marquis s'excusait auprès de ses deux amis.

— Je ne me doutais pas, en vous amenant à Sologne, que je vous obligerais à assister à une scène de famille... Elle est terminée au mieux, bien qu'elle ait été essentiellement désagréable. Pardonnez-moi ce pénible incident, mes chers amis, je ferai tous mes efforts pour vous le faire oublier pendant notre séjour à Lauriac.

Mlle Loulou était portée par Bernard qui maniait comme la plus fragile des poupées l'adorable petite fille...

— Tu vois bien, Bernard, fit Loulou, une fois que l'on fut hors de portée de Gaston et surtout de l'horrible Romain qui lui avait inspiré une si violente terreur, tu vois bien, n'est-ce pas, Bernard, c'est mon papa, ce vilain monsieur là, qui vient encore de faire pleurer maman... Eh bien, je ne l'aime pas du tout.

Et l'enfant, se trémoussant, comme si elle eut des fourmis dans les jambes, elle dit encore au garde :

— Mets-moi à terre, mon bon Bernard, je suis très grande, vois-tu, et je veux marcher comme les autres.

Bernard obéit, cherchant à reprendre la petite fille par la main.

Elle lui échappa avec la légèreté d'un écureuil, et s'en fut reprendre la main de sa mère.

Puis, recommençant son babil, elle dit encore :

— Non !... je n'aime pas du tout ce papa là moi... Il est devenu très laid, d'abord !... Il a une grande raie rouge qui lui coupe la figure... Et puis, il y a ce vilain homme qui voulait me prendre... tu sais, le grand singe qui m'a fait peur... Enfin, je ne veux plus de ce papa-là, moi...

Avec ses grands yeux étonnés et chercheurs, elle regarda autour d'elle.

Et prenant la main de Valroy, qui se trouvait sur la ligne du bois, à la même hauteur qu'elle à cet instant :

— Toi ! dis, monsieur ! qui a l'air si bon... tu ne voudrais pas être mon papa pour toujours ?

Il est des mots d'enfants qui pénètrent profondément dans les cœurs.

Celui de la petite Loulou fut-il de ceux-là ?

Toujours est-il que Valroy, qui venait d'être présenté seulement quelques instants auparavant à Blanche de Lauriac et qui la voyait pour la première fois de sa vie, leva les yeux sur elle, et se sentit profondément troublé.

Ses regards et ceux de la jeune femme venait de se croiser, et de son côté Blanche avait rougi subitement, sans se rendre bien compte de l'embarras qui venait de s'emparer d'elle.

On arrivait au château, et la marquise en faisait les honneurs avec cette affabilité des réels grands seigneurs qui a si bien le talent de mettre les invités à l'aise et de leur rendre agréable et douce l'hospitalité offerte.

Au reçu de la dépêche de M^e Famchon, le marquis de Lauriac, à tout hasard, n'avait fait qu'un bond chez son ami Octave de Marcenay.

— Je t'emmène, lui avait-il dit sans autre préambule, j'ai besoin de toi.

La réponse avait été celle que le marquis était en droit d'attendre d'Octave.

— Le temps de boucler une valise et je te suis.

— Tu ne me demandes pas où je t'emmènes ?

Octave se mit à sourire.

— L'endroit m'importe peu... Tu as besoin de moi, cela me suffit.

— Je t'emmène à Lauriac...

— Je serai enchanté d'être présenté à la marquise.

— Oui, mais c'est que mon aimable beau-frère a manifesté le désir de se rendre à Lauriac. Il veut, je crois, intimider, en mon absence, ma mère et ma sœur.

— Ah ! ce monsieur menace ?

— Parfaitement.

— Il a besoin d'une seconde leçon, tu la lui donneras.

— J'y compte bien.

— Ah ! pendant que tu y es, emmène donc Valroy avec nous.

— J'allais te le demander.

— Je ne suis pas content de Valroy. Ce garçon-là s'ennuie... Le travail lui est pour l'instant interdit... Les fièvres pernicieuses l'ont éreinté de telle sorte qu'il bat le pavé de Paris, ne sachant où aller, et éprouvant un spleen abominable. Il m'inquiète. Une promenade à la campagne, même pendant la saison d'hiver, lui fera le plus grand bien.

Voilà de quelle façon le déplacement des trois amis avait été décidé, et nous venons d'assister aux premiers résultats qu'il venait d'avoir.

Laissant pendant un court moment Blanche de Lauriac faire aux deux jeunes gens les honneurs de Lauriac, la marquise avait entraîné son fils dans ses appartements, pour connaître de quelle façon s'était terminée la scène qui venait d'avoir lieu.

— Tranquillisez-vous, ma mère, avait répliqué Henri, j'ai chassé ce drôle, et nous ne le reverrons plus.

La marquise secoua la tête.

— Cet homme nous hait, toi et moi. Nous sommes les deux obstacles qui lui barrent la route. Si nous n'étions pas là, il croit qu'il aurait raison de Blanche, et qu'il pourrait gaspiller à loisir notre fortune.

— Nous y mettrons le holà, ma mère. Le plus sûr, c'est d'agir comme vous l'avez fait et de lui couper les vivres... tant qu'il ne consentira pas à vivre en Amérique.

— On revient d'Amérique. Tu le vois.

— Oui, mais s'il veut avoir de l'argent... et c'est la seule chose à laquelle il tienne, il sera bien forcé d'y retourner.

— Hum ! Il est capable de tout.

— Oui, et c'est là ce qui m'inquiète... Car, ainsi qu'il l'a dit, il a la loi pour lui...

Un pâle sourire vint errer sur les lèvres de la marquise.

— Je ne crains pas qu'il l'invoque. Il nous a menacés, m'as-tu dit, d'un commissaire de police et des gendarmes... Si nous le voyons jamais ainsi escorté, crois-moi bien mon fils, il ne sera pas à craindre. Ce n'est que de lui que la police et la gendarmerie auront à s'occuper.

— Que voulez-vous dire, ma mère ?

— Rien... ne m'interroge pas, et allons recevoir nos hôtes.

Henri suivait la marquise, tout en murmurant :

— Je crois que ma mère en sait beaucoup plus long qu'elle ne veut bien le dire sur le compte de monsieur mon beau frère.

Mme de Lauriac pénétrait dans le grand salon, tout comme le maître d'hôtel se présentait aux portes pour annoncer que la marquise était servie.

Et un instant après, les hôtes de Lauriac étaient réunis autour de la table hospitalière, dans une immense salle à manger meublée de grands bahuts merveilleusement fouillés, de dressoirs chargés de vaisselle plate aux armes de Lauriac.

Un menu choisi, délicat, de grand vins authentiques, le tout servi sans bruit par des laquais stylés, afin que nul incident ne vint interrompre une conversation intéressante.

Avec Octave de Marcenay, Raoul Valroy, Henri lui-même, qui avait énormément voyagé en simple touriste, on pouvait en un instant effleurer cent sujets divers, que la marquise et Blanche, en femmes intelligentes et instruites, passaient en revue avec un intérêt toujours croissant.

Naturellement on devait en arriver aux grands voyages de Marcenay et de Valroy, mais les deux explorateurs se montraient sur ce chapitre excessivement réservés ; les hommes de réelle valeur éprouvant toujours une extrême gêne à se mettre en scène.

Avec ce tact qui caractérisait la marquise, elle abandonna bien vite les explorateurs et les expéditions lointaines, comptant sur l'occasion qui aurait seule raison de l'obstiné mutisme de ses deux hôtes.

A un imperceptible signe de sa mère, Blanche avait donné un autre tour à la conversation, au moyen d'une déviation imperceptible.

— Alors, dit-elle en s'adressant particulièrement à Octave de Marcenay, vos expéditions lointaines, vos chasses aux grands fauves, aux terribles félins, que nous ne vous demandons pas de nous raconter, nous savons faire des sacrifices pour ne pas être indiscrets, alors ces grandes aventures ne vous ont point blasé sur le modeste sport que nous pouvons vous offrir ?

— Non, chère madame, répliqua l'explorateur, nous sommes demeurés grands chasseurs, Valroy et moi, et nous ne sommes nullement blasés, veuillez bien le croire. A l'heure qu'il est, j'ai tout autant de plaisir à peloter un perdreau à l'arrêt d'un chien qu'au début de ma carrière. Et croyez-moi également, les émotions de la chasse au sanglier sont tout aussi violentes que celles que l'on ressent à une battue aux tigres... Ce sont des plaisirs différents, qui sont servis par d'autres cadres, mais ils sont demeurés pour mon ami et moi de très grands plaisirs... N'est-ce pas, Raoul ?

Valroy, interrogé directement, leva sur son ami ses grands yeux mélancoliques, tout en répondant :

— Oui, je l'avoue, j'ai conservé un très grand plaisir à pratiquer tous les sports, tous ceux du moins auxquels les désordres de la fièvre me permettent de me livrer encore.

— Vous avez été horriblement malade, monsieur ? — demanda avec intérêt la marquise.

— Oui, madame, horriblement, c'est le mot, quand on se voit mourir chaque jour, que l'on se sent à charge à soi-même et surtout aux autres, quand sans cesse on grelotte sous un ciel de feu, et que l'on est poursuivi par cet épouvantable frisson, qui vous rend plus faible encore qu'un enfant débile, et à la merci du dernier des dangers.

Octave de Marcenay hocha la tête.

(*A suivre*) GEORGES PRADE